

Paris et l'Armée de Terre signent une charte pour développer l'emploi local

Pauline Véron, adjointe à la Maire de Paris, et le Colonel Bruno Bert de l'Armée de Terre, ont signé jeudi au Fort Neuf de Vincennes (12e) une Charte favorisant le recrutement de chercheurs d'emploi parisiens.

Paris est une ville économiquement très dynamique : elle compte 370.000 entreprises et 1.900.000 emplois. Malgré un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale et régionale, de nombreux Parisiens rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi, en particuliers les jeunes des quartiers populaires, les seniors et les personnes les moins diplômées.

Afin d'aider les recruteurs et tirer tout le potentiel de cette activité économique au bénéfice des chercheurs d'emploi parisiens, la Ville s'est dotée de plusieurs outils, dont les *Chartes de développement de l'emploi local et de la responsabilité sociale* sont un exemple emblématique.

Après les entreprises Altarea et Casino, Pauline Véron, adjointe à la Maire en charge de l'emploi, a signé jeudi au nom de la Ville de Paris une charte emploi avec le centre de recrutement de l'Armée de Terre d'Île-de-France (CIRFA). Cette charte permet de renforcer les liens entre la Ville et l'Armée de Terre au travers d'actions très concrètes.

Parmi les mesures de cette charte, l'Armée de Terre s'engage à porter une attention particulière aux candidats issus de parcours en contrat aidé lors de ses recrutements, à accueillir 300 jeunes Parisiens par an dans son centre de recrutement et à participer activement aux forums emploi de la Ville.

De son côté, la Ville de Paris s'engage à aider l'armée à recruter en sélectionnant et en formant des candidats présentés à l'occasion de *jobdatings*, à créer des liens entre l'Armée de Terre et les partenaires de l'emploi parisiens ou encore à mener des actions de sensibilisation aux spécialités de l'armée auprès des jeunes.

« Avec 15.000 recrutements par an dans une centaine de spécialités différentes, l'Armée de Terre offre des opportunités d'emploi pour tous les profils », souligne Pauline Véron. « Cette charte va favoriser le recrutement des chercheurs d'emploi Parisiens », salue l'édile.